

■ **Le Jardin des crêpes Bouzenada H.**, à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un café-restaurant 'Le Jardin des crêpes'. (FOSC du 30.04.2004, p. 10). Par ordonnance du 28.06.2004, le Tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite du titulaire faute d'actif suffisant.

Journal no 1665 du 02.07.2004
(02349788 / CH-645.4.095.641-1)